



Chères consœurs, Chers confrères,

Notre liste USPO s'engage à mettre en place des **actions concrètes** et offrir des **perspectives bénéfiques** à toutes les pharmacies de la Guadeloupe. La **pluralité syndicale** est importante pour dynamiser les projets, proposer de nouvelles idées et renforcer la défense de notre profession en Guadeloupe. L'USPO s'est déjà mobilisée pour que les coefficients de majoration s'appliquent à la rémunération des pharmacies de Guadeloupe, qu'elles ne soient pas pénalisées par la réglementation relative aux délais d'écoulement des stocks, et pour éviter les ruptures de stocks. **Nous poursuivrons avec autant d'énergie à défendre de nouveaux projets pour la pharmacie dans le cadre des URPS.**

Merci de votre confiance, Abdoulaye Traore

Du 31 mars au 7 avril 2021, votez aux élections URPS

Les élections pour les Unions régionales des professionnels de santé (URPS) sont cruciales. Elles permettent de voter pour vos représentants en Guadeloupe et déterminent la représentativité de chaque syndicat. Plus l'audience et la représentativité du syndicat sont élevées, plus son **influence** sera importante dans les décisions et commissions paritaires nationales, régionales et locales.

Nos projets pour les pharmacies de Guadeloupe

Participer aux politiques de prévention et dépistage

Nous pouvons impliquer le pharmacien dans de nouvelles missions adaptées aux spécificités de la Guadeloupe.

- Expérimenter le **dépistage** du diabète, du cancer-colo-rectal, des maladies cardiovasculaires, du HIV.

Sécuriser les relations ville-hôpital

- Faire respecter le **droit du patient** afin qu'il puisse désigner le professionnel de santé qui l'accompagnera lors de son retour à domicile et éviter ainsi les dérives des prestataires de santé.
- Permettre aux pharmaciens de **se réappropriier le maintien à domicile** : lits médicalisés, pompes à insuline et appareils à pression positive continue.
- Travailler avec les **établissements d'Hospitalisation à domicile** (HAD) et toutes les officines pour simplifier le parcours de soins du patient.

Pharmacien d'officine, professionnel de santé de 1er recours

- Créer des **protocoles de soins rémunérés** pour les petites traumatologies, les douleurs dentaires ou l'herpès labial par exemple, et ce, même en l'absence d'organisation pluriprofessionnelle sur le territoire.

Avec l'USPO, valorisons nos compétences



De gauche à droite : Sonny Daubin, Marine Louber, Abdoulaye Traore, Jean-Noël Leclaire

USPO, indépendance, modernité, entraide et solidarité avec tous les pharmaciens

L'USPO **modernise le syndicalisme pharmaceutique** par sa proximité, sa sincérité, sa solidarité, son soutien direct et concret auprès de toutes les officines.

Visioconférences du dimanche matin, points infos réguliers, foire aux questions ont été organisés par l'USPO pour vous accompagner pendant cette crise sanitaire.

Aucune décision n'est prise sans connaître l'avis de toute la profession : sondage auprès de tous les pharmaciens, consultation des acteurs de la pharmacie et décisions partagées avec vos représentants syndicaux dans tous les départements.

USPO, des convictions fortes

Depuis la création du syndicat, **nous nous opposons à l'ouverture du capital, à la libéralisation de la vente en ligne de médicaments et à la destruction du monopole pharmaceutique.** Nous voulons valoriser et étendre les compétences des pharmacies pour mieux relever les défis de l'organisation des soins et répondre aux attentes des patients. En 2020, nous avons repoussé les attaques de la grande distribution et des plateformes de vente en ligne en nous mobilisant contre la loi ASAP.

USPO, des résultats concrets pour la rémunération et notre exercice professionnel

L'USPO a signé, en juillet 2017, une réforme majeure pour l'évolution de l'économie et du métier entrée en vigueur en 2018. Une officine a gagné en moyenne **14 180 euros de marge supplémentaire grâce à l'avenant n°11 en 2019.** En 2020, malgré la crise sanitaire, la réforme s'est amplifiée et l'amélioration de la marge sera de 390 millions en 3 ans. **Cette augmentation continue en 2021 !**

Les **nouvelles missions des pharmacies se multiplient** : vaccination, tests antigéniques, TROD Angine, interventions pharmaceutiques, accompagnements pharmaceutiques, dispensation sous protocole, coordination avec les autres professionnels de santé...

Nos objectifs pour les prochaines années

1. **Poursuivre la réforme économique**, initiée par l'USPO en 2018, en protégeant toutes les pharmacies des baisses de prix et en adaptant notre modèle économique à l'évolution du système de santé.
2. **Simplifier les règles administratives** de prescription et de dispensation et intégrer ces évolutions dans nos logiciels.
3. **Valoriser nos compétences** pour développer les interventions pharmaceutiques, l'interprofessionnalité sur les territoires, la coordination ville-hôpital, le rôle du pharmacien dans le maintien à domicile, assurer les soins non programmés.
4. Adapter notre exercice aux besoins des patients confrontés au **grand âge et aux pathologies chroniques**
5. **Continuer à rendre ce métier attractif** pour les étudiants et futurs pharmaciens.

VOTEZ EN CONFIANCE POUR L'USPO



De gauche à droite : Christian Filippi (Corse), Abdoulaye Traore (Guadeloupe), Filip Van de Wiele (PACA), Pierre Bruguière (Pays de la Loire), Eric Ruspini (Grand Est), Pascal Louis (Bourgogne-Franche-Comté), Renaud Nadjahi (Ile de France), Noëlle Davoust (Bretagne), Gilles Bonnefond (USPO), Pierre-Olivier Variot (USPO), Catherine Hourtiguët (Nouvelle Aquitaine), Grégory Tempremant (Hauts de France), Olivier Rozaire (Auvergne-Rhône-Alpes), Christophe Lepas (Normandie), Bruno Julia (Occitanie), Jonathan Duguet (Martinique), Laurent Geigier (Océan Indien), Alain Mabouana (Centre-Val de Loire)